

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE. Par an, payable d'avance, \$6.00 (payable par trimestre) 7.00

PRIX DES ANNONCES.

La ligne, première insertion, \$0.50. Chaque insertion suivante, 0.125. Pour chaque ligne au-dessus de six lignes, première insertion, 0.08.

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL QUOTIDIEN

Bureaux à Québec: No. 1, rue Duane, Société du Bureau de Poste.

Éditeur-Propriétaire: S. MARCOTTE

Rédacteur en Chef: HECTOR FABRE

Succursale à Montréal: Fabre & Gravel, Libraires, 219, rue Notre-Dame.

Feuilleton de L'ÉVÉNEMENT

L'OFFICIER DE FORTUNE

On se demandait avec ébahissement autour de lui, si ses pieds touchaient réellement le plancher. Comines, qui était un sçavant, avouait que le secrétaire du duc lui rappela la Camille de Virgile, qui passe dans les champs sans courber sous son pied la tête des épis.

Il fit une vingtaine de fois le tour de l'escalier, se promena de long en large dans le corridor. Rien ne pouvait lui faire oublier la lenteur avec laquelle s'éclaircissait la durée de sa faction. Le diable alors le tenta. — Au bout du comte, — se dit-il, — nul ne peut venir dans cette maison. Il est ridicule que je m'ennuie ici à ne rien faire. Si je sortais.

le pied dans cette cour, à laquelle il était arrivé il ne savait comment, qu'une exclamation partit d'une fenêtre voisine. Croyant avoir été aperçu, La Flamberge se rejeta brusquement dans le corridor; au même instant la porte par lequel le bouffon était rentré, se rouvrit, et maître Loyson, armé de sa lanterne passa devant l'espion avec une rapidité qui tenait du vertige.

Chacun se disait: — Quelle est donc cette femme? — Et nulle ne pouvait répondre à cette question, car messire Henri du Lion n'avait pas cru devoir par délicatesse, demander son nom à la sirène. Le duc dans sa tour avec la jeune fille dont s'était fait le cavalier; Barbovo et la duchesse, que personne n'avait reconnue, dansèrent aussi.

De cette délibération à l'action, il n'y eut qu'un pas à faire. La Flamberge sortit, mais il résolut de ne point s'éloigner de la maison; pour cela, il jugea nécessaire de se promener autour des murs délabrés de l'habitation de maître Fovetus.

Cette fois encore, La Flamberge ne fut pas aperçu. Il rentra dans la cour et se blottit derrière le morceau de pierres amassées par le géant lorsqu'il avait escaladé la fenêtre de Picard. Le fou courait toujours. Il s'élança dans la rue du Fort, traversa les ruelles adjacentes; à l'angle de l'une d'elles, il laissa tomber sa canne dorée, le bruit qu'elle fit l'épouvanta, il ne se retourna pas pour la ramasser; sur la place de l'Église il renversa un enfant et n'en continua pas moins sa course échevelée.

— Examinons maintenant, capitaine, — lui dit-il; — mais il y a une chose qui me surprend, c'est qu'on ne parle par de la blessure de Campo-Basso. — La nouvelle ne se sait pas encore, monseigneur, — répondit Barbovo. — Bah! ces nouvelles se transmettent avec une grande rapidité; avant que vous ne vinssiez aux palais, le lieutenant Gauthier des Roches n'avait déjà prévenu de la rixe.

Un petit homme, à peine haut de trois pieds, portant à la main une lanterne de corne, comme un des héros de Plaute, apparut à l'angle de la rue du Fort. Il était appuyé sur une longue canne dorée qui brillait dans la nuit; pour se donner probablement une contenance de bravoure, que démentaient ses fréquents tressaillements et ses mouvements de tête soupiriveux, il chantait à demi-voix les vieux refrains des Écorcheurs qui avaient désolé la Franche-Comté un demi-siècle auparavant: — Enfants des nuits, à la rescousse! Bête au cœur et digne à la main! Sur un lit de plume on de monnaie, Morts ou vifs, pendant la nuit douce, Frères nous dormirons demain!

— Où est mon cousin? — dit-il, d'une voix brisée et sifflante. — Où est le duc? où est le capitaine Barbovo? L'officier fit la même réponse qu'il avait faite à madame Henriette. Maître Loyson redescendit comme une trombe de trois pieds d'ouvergure et se précipita dans les rues basses. Les idées du pauvre fou étaient tellement bouleversées qu'il ne songeait plus au bal de messire d'Andelot; il courait et voilà tout.

— Oserais-je demander à Votre Altesse ce qu'elle en pense? — Eh par saint Georges! je pense que cette ivrogne d'Akerman mérite d'être pendu! — Je suis de l'avis de Votre Altesse; mais puisque, monseigneur, vous avez bien voulu me donner carte blanche pour tout ce qui concerne votre sûreté personnelle, je désirerais que l'exécution du lieutenant lansquenot n'eût pas lieu avant que je l'ordonnasse moi-même. — Vous êtes un être incompréhensible, capitaine. — Qu'espérez-vous de tout cela? — Monseigneur, j'espère réunir une foule de preuves de culpabilité contre certaines personnes, que je n'ose attaquer maintenant. Lorsque j'aurai acquis ces preuves et que justice sera faite, Votre Altesse pourra dormir en paix; chose qu'elle n'a pas faite depuis huit ans.

— Tu dieu va-t-il? — murmura La Flamberge, — voilà un singulier organe et un singulier chanteur. Si le fol du roi Louis XI n'était pas mort il y a quelques années, je croisais que c'est lui!... Maître Loyson passa tout près du guetteur, mais il ne l'aperçut pas. Il alla frapper droit à une porte percée dans le mur même qui servait d'appui à La Flamberge. — Où diable va-t-il? — murmura celui-ci. Il se glissa à son tour auprès de la porte entre-bâillée. De là, on pouvait apercevoir la fenêtre de l'appartement où se trouvaient Henriette et Saint-Jehan. Leurs silhouettes se dessinaient comme deux ombres fantasmagoriques sur les rideaux blancs dont maître Fovetus avait généreusement gratifié cette fenêtre.

— Au détour d'une petite rue qui servait de chemin de ronde aux fortifications de la ville, il donna tête baissée dans la poitrine d'un homme qui, indifférent aux rejoissances de la cité, déambulait philosophiquement, suivant l'expression de Rabelais, dans les comptoirs et les quadrives de l'urbe. C'était maître Donald. — Eh! par saint Dunstan! où courez-vous ainsi, mon ami Bâton-d'Or? — fit l'Écossais qui avait eu déjà le temps de renouveler connaissance avec le fou. Maître Loyson leva la tête: — C'est vous, Donald! oh! Dieu soit béni!... Je cherchais un homme; venez! Avez-vous une épée? — Oui, mon ami, mais je crois que vous perdez le peu de tête qui vous reste. — Vous verrez ce que j'ai vu, Donald, venez. Le petit homme se cramponna au bras de l'Écossais et l'entraîna vers la rue du Fort. Eben se laissa conduire. Ils traversèrent les petites ruelles et, passant dans le corridor par lequel le capitaine était entré lors de sa visite à Picard, ils se trouvèrent dans la cour. — Mille sonnettes! — glapit le bouffon avec déchément, — il n'y a plus de lumière là-haut, Saint-Jehan s'est éteint. — Saint-Jehan, — grommela l'Écossais qui se tenait debout près du soupirail de la cave. Alors un jet de lumière pâle glissa dans l'intérieur de cette cave; la tête de Saint-Jehan apparut à l'Écossais dans la pénombre du couloir qui y conduisait.

— Comme vous l'a dit fort élogieusement messire de La Baume, qui est, barbe-de-bouc!... un héros que danser! Le duc regardait en ce moment un personnage étrange qui se tenait debout contre la porte de la salle, et cherchait par force gestes à attirer l'attention du capitaine. — Quel est ce homme, comte? — demanda-t-il. — Ah! monseigneur, pardonnez-moi de vous quitter un instant. C'est mon écuyer, l'Écossais dont j'ai raconté l'histoire à Votre Altesse. Je l'ai chargé d'une mission. Il m'emporte des nouvelles.

— Où diable va-t-il? — murmura celui-ci. Il se glissa à son tour auprès de la porte entre-bâillée. De là, on pouvait apercevoir la fenêtre de l'appartement où se trouvaient Henriette et Saint-Jehan. Leurs silhouettes se dessinaient comme deux ombres fantasmagoriques sur les rideaux blancs dont maître Fovetus avait généreusement gratifié cette fenêtre. L'ennui de La Flamberge s'était dissipé comme par enchantement. — Allons, dit-il, j'ai envie de suivre ce drôle!... monseigneur ne descend pas encore. Il s'introduisit dans le corridor, une porte se ferma devant lui. — C'est là qu'il est entré, — murmura-t-il. Il se dirigea vers cette porte, mais la lanterne du bouffon n'était plus là pour l'éclairer. Des ténèbres profondes l'environnaient. Il n'en continua pas moins à marcher avec la plus grande prudence, en tâtonnant soit les murs, soit le sol sur lequel il marchait. — De corridor n'a donc pas de fin, — se dit-il après une ou deux minutes de marche rompante. — Bah! je vais m'en retourner. J'attendrai le pygmée devant la porte et je lui demanderai qui il est. Cette ressemblance m'étonne. Cette décision prise, il rebroussa chemin; mais, au lieu de trouver l'escalier derrière lui, il sentit une porte qui céda facilement à sa pression. Là, il aperçut de nouveau la lumière qui brillait au second étage de la maison demeurée Fovetus. La tête de La Flamberge, qui n'avait jamais été d'une grande solidité intellectuelle, se perdit. La porte donnait sur la cour où nous avons conduit le capitaine dans un de nos chapitres précédents.

— Où est mon cousin? — dit-il, d'une voix brisée et sifflante. — Où est le duc? où est le capitaine Barbovo? L'officier fit la même réponse qu'il avait faite à madame Henriette. Maître Loyson redescendit comme une trombe de trois pieds d'ouvergure et se précipita dans les rues basses. Les idées du pauvre fou étaient tellement bouleversées qu'il ne songeait plus au bal de messire d'Andelot; il courait et voilà tout. Au détour d'une petite rue qui servait de chemin de ronde aux fortifications de la ville, il donna tête baissée dans la poitrine d'un homme qui, indifférent aux rejoissances de la cité, déambulait philosophiquement, suivant l'expression de Rabelais, dans les comptoirs et les quadrives de l'urbe. C'était maître Donald. — Eh! par saint Dunstan! où courez-vous ainsi, mon ami Bâton-d'Or? — fit l'Écossais qui avait eu déjà le temps de renouveler connaissance avec le fou. Maître Loyson leva la tête: — C'est vous, Donald! oh! Dieu soit béni!... Je cherchais un homme; venez! Avez-vous une épée? — Oui, mon ami, mais je crois que vous perdez le peu de tête qui vous reste. — Vous verrez ce que j'ai vu, Donald, venez. Le petit homme se cramponna au bras de l'Écossais et l'entraîna vers la rue du Fort. Eben se laissa conduire. Ils traversèrent les petites ruelles et, passant dans le corridor par lequel le capitaine était entré lors de sa visite à Picard, ils se trouvèrent dans la cour. — Mille sonnettes! — glapit le bouffon avec déchément, — il n'y a plus de lumière là-haut, Saint-Jehan s'est éteint. — Saint-Jehan, — grommela l'Écossais qui se tenait debout près du soupirail de la cave. Alors un jet de lumière pâle glissa dans l'intérieur de cette cave; la tête de Saint-Jehan apparut à l'Écossais dans la pénombre du couloir qui y conduisait.

IL A GUERIT LES MEDECINS DE MONTREAL LE REMEDE DU DOCTEUR BIRNBAUM CONTRE LE RHUMATISME, NEURALGIE, GOUTTE, MAL AUX REINS, INFIRMITÉ DES MEMBRES AU DES JOINTURES, ENTORSES, ENGOURDISSEMENTS, ENFLURES, ENGÈURES, ETC., ETC.

Chemin de Fer Intercolonial. Soumissions pour l'Express. DES SOUMISSIONS sont demandées pour l'expédition des Affaires de l'Express sur la ligne entière du Chemin de Fer Intercolonial, entre Québec, Halifax et St. Jean.

Grande Vente Annuelle. Partie d'un Fonds de Banqueroute. BRUNET & LAURENT. L'Assurance de la Feuille d'Érable.

Chemin de Fer de l'Île du Prince-Édouard. SOUMISSIONS POUR VENTES DE JOURNAUX, ETC. Le soussigné est prêt à recevoir des soumissions pour le privilège de vendre les gazes de chemin de fer de l'Île du Prince-Édouard et pour l'expédition annoncée dans les gares, après l'ouverture de la ligne vers le 1er Juin prochain.

Chemin de Fer de l'Île du Prince-Édouard. SOUMISSIONS POUR AFFAIRES D'EXPRESS. DES SOUMISSIONS sont demandées pour les affaires d'express ordinaires sur toute la ligne du chemin de fer de l'Île du Prince-Édouard.

SIROP DE GUDRON DUREL PARIS 7 GRAND DENAIN FERRUGINEUX. Dépôt Général à Montréal Ch. FABRE & GRAVEL.

F. O. VALLERAND No. 6, Côte Lamontagne et No. 14, RUE NOTRE-DAME, BASSE-VILLE. Lampes de tous genres. VERRERIES.

SIROP DES BARBADES. Maintenant en réception et à vendre par JOS. LEPAGE, Rue St. Jacques, Basse-Ville. Québec, 15 février 1876.

Chemin de Fer Intercolonial. Soumissions pour l'Express. DES SOUMISSIONS sont demandées pour l'expédition des Affaires de l'Express sur la ligne entière du Chemin de Fer Intercolonial, entre Québec, Halifax et St. Jean.

Grande Vente Annuelle. Partie d'un Fonds de Banqueroute. BRUNET & LAURENT. L'Assurance de la Feuille d'Érable.

Chemin de Fer de l'Île du Prince-Édouard. SOUMISSIONS POUR VENTES DE JOURNAUX, ETC. Le soussigné est prêt à recevoir des soumissions pour le privilège de vendre les gazes de chemin de fer de l'Île du Prince-Édouard et pour l'expédition annoncée dans les gares, après l'ouverture de la ligne vers le 1er Juin prochain.

Chemin de Fer de l'Île du Prince-Édouard. SOUMISSIONS POUR AFFAIRES D'EXPRESS. DES SOUMISSIONS sont demandées pour les affaires d'express ordinaires sur toute la ligne du chemin de fer de l'Île du Prince-Édouard.

SIROP DE GUDRON DUREL PARIS 7 GRAND DENAIN FERRUGINEUX. Dépôt Général à Montréal Ch. FABRE & GRAVEL.

F. O. VALLERAND No. 6, Côte Lamontagne et No. 14, RUE NOTRE-DAME, BASSE-VILLE. Lampes de tous genres. VERRERIES.

SIROP DES BARBADES. Maintenant en réception et à vendre par JOS. LEPAGE, Rue St. Jacques, Basse-Ville. Québec, 15 février 1876.

SIROP DES BARBADES. Maintenant en réception et à vendre par JOS. LEPAGE, Rue St. Jacques, Basse-Ville. Québec, 15 février 1876.

BOIS DE CHAUFFAGE. Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il est prêt à recevoir des commandes pour le Bois de Chauffage, tels que ERABLE MERISIER, EPINETTE, ETC., ETC. Scié, fendu et livré à domicile à la convenance des acheteurs. Faisant trafic avec les cultivateurs des environs, et payant le bois avec des marchandises, il peut le vendre à des conditions plus avantageuses que ceux qui le paye en argent.

A VENDRE SANS RESERVE. 150 Machines à Coudre comprenant les suivantes: Le Singer pour Familles. Le Singer No. 2 pour Tailleurs et Cordonniers, manufacturés par C. W. Williams & Cie., de Montréal. Le Wanzel de tous les genres et façons, et l'Osborn et un assortiment à peu près de toutes les espèces de Machines à Coudre qui sont manufacturées. Le tout devant être vendu à grand sacrifice. Aussi — Un grand assortiment de Chaussures pour Hommes, Femmes et Enfants. Les soussignés sont sur le point de déménager et d'aller à la maison de M. Pye, rue St. Jean, No. 80.

WOODLEY & CIE. AVIS. Tous les comptes dus qui ne seront pas payés d'ici au 1er JANVIER 1876, nous les donnerons à notre avocat pour collection. WOODLEY & CIE. Québec, 21 décembre 1875.



FOURRURES! FOURRURES!! IMPORTATION EXTRAORDINAIRE POUR LES SAISONS D'AUTOMNE ET D'HIVER No. 54, RUE ST. JOSEPH, ST. ROCH.

POUR LES DAMES. Garnitures ou Sets de Vison. de do de Martre, de do de Lapin de la Mer du Sud, de do de Agneau de France, de do de Centre Équinox, de do de Castor Équinox, de do de Grelot (très-élégant et fashionable). Comportant Collets, Boas, Mantilles, Paquets, Casques, Gants et Mitaines, sachets portatifs.

POUR LES HOMMES. Casques, Pardessus, Gants et Mitaines, Boas de Loutre Naturelle ou Gans blancs, de do de Loutre de Mer, de do de Agneau de France, de do de Loutre Équinox de la Mer du Sud, de do de Vison, de Loutre-Martin noir et gris, Capots et Pel-Jackets de Castor Équinox, de Chat Sauvage, de Bonnet des Princes, de Bonnet de Loutre-Martin, de Loutre de la Mer du Sud, et de Loutre Naturelle. — DE PLUS: Robes d'une grande richesse pour Votures, Robes d'Ours, de Loutre, de Chat Sauvage, Loutre-Crozier, Caracajon, Bonnet des Princes, etc., Robes de Cartons et Capots en Fourrures de loutre pour TOYOGES. Pointes de Fourrures sur commandes, Mitaines de Peau d'Original, Traibes, Baskets. Confiant dans le patronage qu'il a toujours reçu du public, le soussigné est certain qu'on le lui continuera cette année comme par le passé. Une visite est respectueusement sollicitée.

J. B. LALIBERTÉ CHAPELIER ET MANCHONNIER. Québec, 28 septembre 1875.

WM. DOW & Cie. Papier à Envelopper et Bière et Porter. SACS DE PAPIER A des Prix Réduits. Venant d'être reçus, une quantité considérable de BIÈRE et PORTER de DOW & Cie en excellent état. Vendu et livré par toute la ville et à la campagne, aux prix suivants: Bière India par douzaine, \$1.25. Bière Amère Pale et Porter par doz., 1.10. Lager Beer par doz., 1.10. Bière India en Draft par gallon, 0.37. Bière Amère Pale et Porter par gal., 0.30. Caves d'Emboutillage, rue du Palais, en face de l'Hotel Albion. A. ORAWFORD. Québec, 10 janvier 1876.

Président du Conseil Législatif

Compagnie d'Assurance Nationale—T. H. Mahony.
Messieurs—Glover, Fry & Co.
Thomas Michaud & Co., Libraires.
Vente à grand sacrifice—F. X. Lepage.
Grande Vente Annuelle—Brunet & Laurent
Présents pour les Fêtes—Fyfe & Garneau
Bottes de Buffalo—Th. Hudon.
Fourrures! Fourrures!—J. B. Laliberté.
Avis au Public—T. Elk Grotford.
Extrait Liquide de Bouff par Liebig, O. Patvin & Co.

QUEBEC

VENDREDI, 3 MARS 1876.

Lettres Parlementaires.

Ottawa, 2 mars.

L'opposition était hier dans un grand embarras. Devait-elle recevoir les ordres de la main de M. Langevin ou de celle de M. Bowell? Est-ce l'orangisme qui doit primer l'ultramontanisme, lorsqu'il s'agit de nous rappeler le peu que nous sommes? On a franché la difficulté en allant s'incliner devant Sir John A. Macdonald, qui est à la fois aux yeux de ses fidèles, un pontife catholique et un prélat protestant. Il leur a distribué les centres du Pacifique.

Le débat de vendredi a convaincu les protectionnistes qu'ils ne pouvaient pas compter sur le concours loyal de l'opposition et que Sir John ne voulait que jouer avec cette question, comme il a joué avec tant d'autres, dans un int-er-êt de parti. Il n'y a pour lui qu'une affaire, c'est la grande affaire de reprendre le pouvoir. Afin de se rapprocher de la place, il prendra tous les déguisements, il se servira de toutes les ruses; son existence publique dans l'opposition est un bal masqué continu. Une fois rentré dans la place, il fera comme autrefois et laissera la protection dehors.

La réponse faite par Sir John aux délégués protectionnistes est fort ingénieuse sans doute, mais elle témoigne plus du désir de rompre les rangs ministériels que de faire triompher la protection.

Que le ministre, a-t-il dit, modifie son tarif dans un sens protecteur, au risque de saluer par là la députation des Provinces Maritimes; et je lui apporterai le concours des deux tiers de mon parti en Chambre.

On voit le jeu; la députation des Provinces Maritimes une fois brouillée avec le ministre, Sir John retirerait l'appui qu'il aurait un instant prêté; et le ministre, privé de l'assistance des deux, deviendrait ce qu'il pourrait.

Du reste, Sir John a plutôt fait cette proposition pour jeter de la poudre aux yeux des protectionnistes, que dans l'espoir de la voir agréer. Il sait fort bien qu'il ne pourrait entraîner les deux tiers de ses amis dans un mouvement protectionniste, s'il était sérieux. Les conservateurs veulent bien se servir de la question pour essayer de jeter le désordre dans nos rangs; mais une fois ce but atteint, ils ne bougeraient plus.

Si l'opposition avait été sincère, elle n'aurait pas refusé l'offre que les députés de Montréal lui ont faite par la bouche de M. Devlin. Que Sir John, a-t-il dit, se mette à notre tête pour obtenir la protection, et nous le suivrons jusqu'au bout! Au lieu d'accepter, Sir John s'est mis à badiner, en renvoyant à plus tard les choses sérieuses.

Il a promis cependant un exposé de ses vues pour une phase ultérieure de la discussion. On peut s'attendre à un pot-pourri du genre de celui que nous a fait entendre l'autre jour M. Trupper. L'artiste est plus exercé; on trouvera l'air plus agréable; mais ce sera la même chanson; un couplet pour les protectionnistes, un couplet pour les libéraux, avec le refrain fredonné en chœur: Rendez-nous le pouvoir, ou nous allons mourir.

Une nouvelle manœuvre.

La Minerve publie des lettres qui auraient été adressées par des prêtres de ses amis à M. Tremblay dans le cours de l'élection de Charlevoix. On prétend prouver par cette publication que le parti libéral fait le même abus de la religion que le parti conservateur, lorsqu'il en trouve l'occa-

sion. C'est la théorie de M. White, Libéraux et conservateurs se valent, insinue-t-il, au point de vue protestant; ils sont aussi ultramontains les uns que les autres.

Notre confrère conservateur, renchérissant sur cette donnée, va même jusqu'à prétendre que, s'il y a eu intervention cléricale à Charlevoix, elle s'est exercée contre M. Langevin. L'homme du Pacifique aurait été élu malgré les prêtres! En d'autres termes, M. Langevin serait un ennemi du clergé arrivé en Parlement en lui passant sur le dos! C'est violent, il faut l'avouer, même pour la Minerve; mais c'est écrit en toutes lettres.

On pense bien que l'auteur de l'article ne s'arrête pas sur cette pente, et il va jusqu'à prétendre que chaque fois qu'un curé pousse les choses trop loin en chaire sur la politique, on peut être sûr que c'est un prêtre libéral!

Tout ceci évidemment est de l'histoire, et c'est à notre charge qu'il faut mettre tous les abus d'intervention cléricale. Nous sommes coupables de tout ce qui arrive. Les fautes mêmes de nos adversaires sont les nôtres. Nous inquiétons le clergé; nous menaçons les protestants; nous forçons M. Langevin pour se défendre des attaques des prêtres de l'extérieur à faire intervenir les curés de Charlevoix dans son élection.

Voilà cependant comme nous sommes prêts à laisser le clergé dans son domaine propre, si le parti conservateur veut l'y laisser aussi!

La Minerve feint d'éprouver un grand regret de livrer à la malignité protestante les lettres qu'elle a publiées. Elle s'en excuse; mais le devoir est là! Si, réellement, elle était aussi peinée que cela, elle eût expliqué à ses lecteurs que ses lettres n'avaient été écrites que pour contrebalancer, autant que possible, la propagande cléricale faite contre M. Tremblay. Elles n'auraient jamais été écrites en effet, si les curés du comté n'avaient fait une sorte de croisade en faveur de M. Langevin. C'est par un sentiment de justice qu'elles ont été dictées. Ces dignes prêtres ont voulu par là rendre témoignage aux vertus publiques de M. Tremblay et protester contre la persécution dont il était l'objet.

Nous croyons pouvoir dire, sans crainte d'être démenti, que les prêtres qui sympathisent avec notre parti, s'abstiendraient volontiers de se mêler de politique, si les prêtres qui font si bien les affaires du parti conservateur, veulent bien en faire autant. Est-ce entendu?

Conseils de la Reine.

Usant d'un droit qu'on lui a contesté et dont il fait en cette circonstance un usage contestable, le gouvernement local vient de nommer une tournée de conseillers de la Reine.

L'esprit de l'institution des Conseils de la Reine, est que ceux qui sont honorés de cette distinction, soient des avocats ayant acquis au barreau de l'autorité et du prestige. Or, il se trouve que la plupart des nouveaux titulaires manquent de ces deux choses essentielles. Ils peuvent avoir de l'ambition, du savoir et même de l'intrigue; ils n'ont pas d'autorité ni de prestige.

Le titre qu'ils ont convoité, leur en donnera-t-il? Nous en doutons. Il est rare qu'un honneur trop grand pour celui à qui on le décerne, ne l'écrase pas au lieu de le grandir.

Du train où l'on va, le titre de Conseil de la Reine va perdre toute valeur, et l'on finira par l'accorder aux étudiants en droit dont les parents auront du zèle pour le parti.

Informations.

Le Conseil de Ville de Montréal doit s'adresser au ministre de la milice pour obtenir qu'une bonne garde soient nommée pour garder les magasins de poudre sur l'île St. Helène. On croit que les casernes pourront être reconstruites pour la somme de \$10,000.

Ont été élus pour représenter la Province de Québec au Conseil de 1876 de l'Association de Tir de la Paissance: Lieut.-Col. Masson, M. P.; Lieut.-Col. McEachern, C. M. G.; Lieut.-Col. Panel, Lieut.-Col. A. McKap, A. P. Caron, M. P.; Lieut.-Col. Alley, Lieut.-Col. Lamontagne, Lieut.-Col. Bacon, B. M.;

Major Aymer, B. M.; Capitaine Aymer, M. P.; Lieut.-Col. Blanchet, Lieut.-Col. Hansen, B. M.

Nouvelles de la Capitale.

2 mars.

La pétition des manufacturiers de Montréal demandant le remède au tarif, a été rejetée hier, parce qu'une pétition qui provoque une dépense ou l'imposition d'une taxe, ne peut être reçue, et de plus l'initiative d'un pareil mouvement doit être prise par le gouvernement.

Lord Dufferin, en dehors du quadrille officiel, au bal des ministres, a montré qu'il ne dédaignait pas quelques tours de valse. En revenant du souper, il s'est arrêté à causer longuement avec un journaliste qui l'avait accompagné et y a deux ans dans un voyage dans la province d'Ontario.

L'un des principaux épisodes du bal a été un réel succès, un succès réel, comme disent les bonnes gens de la campagne. De tous les ministres, il n'y a que M. Edouard Blake qui ait des préjugés contre la danse. Il faudrait le payer beaucoup pour l'amener à prendre part à un quadrille.

Le comité d'organisation du bal était composé de l'hon. H. Fabre, l'hon. H. A. N. Kaulback, l'hon. Henry Aymer, MM. H. T. Taschereau, G. A. Kirkpatrick, W. Laurier, F. G. Baby, G. E. Casey, A. Desjardins, R. Hawwood, A. de St. Georges, l'hon. J. G. Blanchet, MM. St. Denis, Lemoinne, H. Gougeon, N. L. McKay, Cap Breton, et T. H. Nowlan.

Chemins de fer.

Les recettes du trafic du Grand Tronc pendant la semaine expirant le 19 février 1876 ont été de \$190,404, \$157,747 pendant la semaine correspondante en 1875. Ce qui constitue une augmentation de \$32,657.

Sur le Great Western, pendant la même semaine en 1875, les recettes du trafic ont été de \$63,579 et en 1876 de \$77,640. Différence en faveur de cette année, \$14,061.

Les recettes du Canada Southern durant les six premières semaines de 1876, indiquent qu'il y a eu augmentation de \$99,178.10 sur les recettes pendant la même période l'an dernier.

Les directeurs de chemin de fer de Delaware, Lockawana et Western ont décidé d'adopter la jauge étroite. Cette modification coûtera un million et quart à la compagnie; elle va être exécutée de suite.

Les directeurs des chemins de fer de l'Est ont considéré vendredi dernier le plan de réorganisation de la Compagnie. Ils ont décidé de construire une troisième voie depuis Elmira jusqu'à Buffalo, distance de 137 milles.

Le Comité sur la Crise Commerciale.

Ottawa, 29.

Le comité spécial chargé de s'enquérir des causes de la crise commerciale s'est assemblé ce matin. Les membres dont les noms suivent étaient présents: MM. Mills, président, Dymond, Delorme, Barpee (Sanbury), Workman, Sinclair, MacDougall (Renfrew), Pitbl, Charlton, Carmichael.

Le président donne lecture d'une lettre qu'il a reçue de l'hon. David A. Wells, datée de Norwich le 24 février, en réponse à une communication lui demandant des informations concernant la position des affaires aux Etats-Unis.

M. Wells écrit: "Quant à la récente exposition et la condition spéciale de l'industrie des Etats-Unis, je ne suis pas un partisan de la protection commerciale, mais je considère le fait que lorsque l'histoire industrielle de notre pays depuis 1865 sera connue, elle pourra constituer l'argument le plus fort contre la protection. Je ne puis discuter tous les points au long dans une lettre, mais je décris notre situation. Pendant la guerre, dans la nécessité d'imposer des taxes de tous genres, les protectionnistes ont obtenu le contrôle entier sur la partie législative de l'administration. Ils n'ont rencontré aucune opposition et par conséquent nous avons essayé de la protection pendant onze ans.

A partir de la fin de la guerre, sous les circonstances les plus favorables, la moyenne des droits à partir de 1865 jusqu'en 1870, ayant été de 48 1/2 p. c. sur toutes les importations, laquelle moyenne, grâce à une réduction sur certains articles, a été baissée à environ 40 p. c. depuis 1870, je puis dire qu'il n'y a eu jusqu'à présent rien de tel dans l'histoire d'aucun pays. Et maintenant, quel a été le résultat? On ne saurait contredire l'avancé que je fais qu'il n'y a pas aujourd'hui aux Etats-Unis une seule industrie ne jouissant par de brevets ou de quelque chose d'analogue, qui soit dans un état prospère, et les industries qui ont été les plus protégées sont aujourd'hui dans la position la plus critique. L'industrie en soie dont la matière première est en franchise et qui était protégée par un tarif de 60 p. c. pétitionne aujourd'hui le Congrès pour faire augmenter les droits. Les industries en laine qui, dans une convention de leurs délégués, demandent un tarif variant de 50 à 150 pour cent, lesquels chiffres ont été adoptés, ont souffert tellement qu'il semble que toutes les fabriques en laine des Etats-Unis sont condamnées à disparaître.

Depuis 1868, huit des plus grandes fabriques de laine ont changé de main à raison de moins de 50 pour cent dans le prix de leur coté d'achat. La dernière vente d'une grande fabrique située à moins de 50 milles de New-York, la quelle a eu lieu en mai 1875 a réalisé environ \$120,000 à l'inst de l'Mississippi la production de la laine a considérablement diminué pendant que le prix de la belle laine de l'Ohio et de la Pensylvanie est de 15 cts moins que la moyenne du prix du marché de 1858 à 1860 pour l'opération d'un tarif qui admettait toutes les laines en franchise.

Après quelques autres remarques l'auteur de cette lettre continue: "Un mot ou deux encore au sujet du pourcentage de notre population engagée dans nos grandes industries. C'est une idée commune aux protectionnistes qu'il faut favoriser, par la protection, l'établissement des grandes industries afin de se procurer un marché pour nos produits agricoles domestiques, mais la masse de nos fabricants étant composée de ceux qui consomment les produits de ferme dépend de cette industrie productive. Il y a des milliers de personnes qui emploient l'acier et dont l'intérêt est que l'acier coûte bon marché contre une seule qui fabrique l'acier et dont l'intérêt est qu'il coûte cher. En 1870 le nombre de personnes, dont les Etats-Unis, employées dans la fabrication et les industries mécaniques se montait à 2,058,996; de ce nombre 95,108 étaient engagés dans la fabrication de la laine jusqu'à ce qu'elle soit transformée en drap; 129,331 engagés dans la fabrication du coton et 75,758 dans celle de la fonte, du fer, etc., ou 200,799 en tout. Ces industries ont naturellement besoin d'autres industries telles que les mines, les transports, etc.

L'auteur entre dans des détails de statistique industrielle et conclut que la protection ne profite qu'à un petit nombre d'individus rendant quelle est préjudiciable au grand nombre. Il termine en disant que les protectionnistes ne peuvent légitimement réclamer pour leur système la prospérité dont les Etats-Unis ont joui, car si la protection ne fut pas venue entraver leur marche, la prospérité de l'union américaine aurait de beaucoup dépassé celle dont elle a joui et les Etats-Unis ne seraient pas aujourd'hui dans l'état de gêne où ils se trouvent.

Plusieurs rapports envoyés par les syndics ont été placés sur la table du comité. Ces rapports sont faits en réponse à une circulaire à eux adressée et leur demandant des informations sur les sujets suivants: 1o. Le nombre de faillites depuis le 1er janvier 1875 jusqu'à présent; 2o. Les montants respectifs de ces faillites, 3o. Les qualifications des personnes en faillites; 4o. Le montant des dividendes payés par chaque faillite.

Il fut résolu de faire comparaître de

Les grandes industries en fer, papier, lin et autres sont aussi dans le même cas, bien que, à l'exception de celle en fer, elle ne soient point dans une condition tout à fait aussi précaire. Le problème est donc de faire que la moitié de nos usines de fer et le quart de nos fabriques de papier ont cessé de produire.

Dans la fabrication des chaussures un homme avec l'aide des machines fait aujourd'hui autant d'ouvrage que trois en 1860 et cependant le prix des chaussures est aujourd'hui, en or, plus élevé qu'en 1860 et l'exportation que nous en faisons dans les autres pays est moindre que lorsque le tarif était moins élevé.

Dans la Nouvelle Angleterre où la production était la plus en honneur, grand nombre de personnes engagées dans l'industrie manufacturière sont restées dans un état de destitution presque complète. Dans la ville de New-York une requête a été récemment signée par quelque 5,000 briquetiers et journaliers et présentée au Common Council pour obtenir de l'ouvrage, alléguant qu'ils n'ont pas d'autres alternatives que celle que peuvent leur procurer la maison de refuge ou l'atelier.

Notre commerce est touché et ne semble pas devoir se relever. Nos exportations de coton dont vous parlez comme d'une marque de notre prospérité industrielle ne sont rien de plus qu'un signe contraire car l'exportation n'est devenue possible que par la réduction du prix de production due à la réduction du coût du travail à laquelle les ouvriers ont été forcés de consentir; et ce n'est nullement la transaction avantageuse ni légitime. Nous n'exportons pas plus du quart en valeur de ce que nous exportions en 1860.

Voici l'explication de tout ceci, c'est que nous avons tout protégé et que nous avons augmenté le prix de toute notre production domestique. Ceci nous a conduits à notre seul marché et nous a étouffés dans notre propre graisse. Pour abonder dans ce sens, nous avons personnellement consenti à les acheter s'ils ne pouvaient se procurer ailleurs à meilleur marché. Tous les prix ayant haussé, les industries protégées n'ont reçu aucun avantage spécial. Par exemple, le coût du fer ou du cuivre comme matière première a neutralisé l'effet de la protection accordée à ceux qui fabriquent ces métaux, et l'impossibilité de vendre à des prix élevés a arrêté la production. N'achetant pas d'autres nations nous avons été incapables de vendre, car celui qui ne veut pas acheter ne peut pas vendre plus que celui qui ne veut pas acheter ne peut acheter. Finalement nous avons encouragé notre population à faire un ouvrage qui ne lui profite pas.

Parce que l'Est ne peut amener le marché à la Nouvelle Orléans à raison de \$1 la tonne parce qu'il a une voie naturelle par eau et que le carrier du Vermont à payer \$10 pour transporter son minerai dans la même place parce qu'il a des montagnes à franchir pour y parvenir, nous avons voulu combattre la nature en lui opposant un droit sur le minerai italien qui représente le coût de l'ouvrage qu'il faut pour surmonter les difficultés qu'offre la nature, et le résultat d'une telle législation a été l'absence d'une production qu'on puisse appeler un capital productif.

Car en fait ce travail ne rapporte au coin profit et l'argent est dépensé pour creuser dans le sol des trous qu'on comble ensuite. La perte du capital absolu et de vastes travaux a été la conséquence de cette politique qui, dans mon opinion, a contribué plus que tout autre chose à nous rendre pauvres, et qui va contribuer puissamment à nous tenir pauvres tant qu'elle sera maintenue. Toute notre politique fiscale s'est réduite à tâcher de surmonter les lois naturelles par des lois artificielles.

Après quelques autres remarques l'auteur de cette lettre continue: "Un mot ou deux encore au sujet du pourcentage de notre population engagée dans nos grandes industries. C'est une idée commune aux protectionnistes qu'il faut favoriser, par la protection, l'établissement des grandes industries afin de se procurer un marché pour nos produits agricoles domestiques, mais la masse de nos fabricants étant composée de ceux qui consomment les produits de ferme dépend de cette industrie productive. Il y a des milliers de personnes qui emploient l'acier et dont l'intérêt est que l'acier coûte bon marché contre une seule qui fabrique l'acier et dont l'intérêt est qu'il coûte cher. En 1870 le nombre de personnes, dont les Etats-Unis, employées dans la fabrication et les industries mécaniques se montait à 2,058,996; de ce nombre 95,108 étaient engagés dans la fabrication de la laine jusqu'à ce qu'elle soit transformée en drap; 129,331 engagés dans la fabrication du coton et 75,758 dans celle de la fonte, du fer, etc., ou 200,799 en tout. Ces industries ont naturellement besoin d'autres industries telles que les mines, les transports, etc.

L'auteur entre dans des détails de statistique industrielle et conclut que la protection ne profite qu'à un petit nombre d'individus rendant quelle est préjudiciable au grand nombre. Il termine en disant que les protectionnistes ne peuvent légitimement réclamer pour leur système la prospérité dont les Etats-Unis ont joui, car si la protection ne fut pas venue entraver leur marche, la prospérité de l'union américaine aurait de beaucoup dépassé celle dont elle a joui et les Etats-Unis ne seraient pas aujourd'hui dans l'état de gêne où ils se trouvent.

Plusieurs rapports envoyés par les syndics ont été placés sur la table du comité. Ces rapports sont faits en réponse à une circulaire à eux adressée et leur demandant des informations sur les sujets suivants: 1o. Le nombre de faillites depuis le 1er janvier 1875 jusqu'à présent; 2o. Les montants respectifs de ces faillites, 3o. Les qualifications des personnes en faillites; 4o. Le montant des dividendes payés par chaque faillite.

Il fut résolu de faire comparaître de

Le comité les personnes suivantes: Commerçants de bois, MM. G. Perley, J. R. Root, A. H. Baldwin, David Moor, G. A. Drummond; fabricants de cuirs, M. Geo. Stevens; fabricant de coton, M. Chas. Watson; en fer, Hon. M. McFarlane; mines, M. Archibald. Le comité s'est réuni jusqu'à jeudi.

Débats Parlementaires.

CHAMBRES DES COMMUNES

Ottawa, 3 mars.

M. CAMERON, Ontario, présente une pétition demandant que l'acte concernant l'insurrection des Indiens et de la fleur, soit amendé immédiatement.

Plusieurs autres pétitions dans le même but, sont aussi présentées. M. GORDON, Ontario, présente une pétition demandant la passation d'un acte pour faire observer plus rigoureusement le dimanche.

L'HON. M. BURPEE présente un rapport indiquant la valeur de tous les articles importés des Etats-Unis en Canada durant les années 1871-72 73 et 1874.

M. BLAIN présente un bill pour incorporer la compagnie dite Scottish Canadian Loan Company.

M. WORKMAN, de Montréal, présente un bill concernant la Banque des Arts et Métiers, à Montréal. L'objet principal du bill est la réduction du stock de la Banque.

L'HON. M. CARTWRIGHT présente un bill concernant la liquidation des Banques en faillite. Ce bill n'intervient pas dans les privilèges des banques liquidées présentement. Il contient des dispositions qui donnent aux créanciers plus de facilités pour exercer contrôle sur l'actif des banques en faillite.

L'HON. M. LAIRD présente un bill pour consolider divers actes indiens se rapportant aux différentes provinces de la Confédération. Le bill propose qu'un indien après trois années de naturalisation, ait le contrôle absolu de sa résidence et qu'après trois autres années il ait droit sur sa demande, à sa part de placements dans les banques. Il croit que ce bill aura pour effet de rendre inutile toute autre législation, du moment que les indiens jouiront de tous les droits de citoyens anglais.

M. MASSON se plaint que le Hansard n'est pas encore traduit en langue française. Il demande que le troisième rapport du comité des impressions proposant de prendre lui-même l'administration de l'impression des débats, soit adopté.

M. BLAKE soulevé une question d'ordre, parce que cette motion n'est pas faite dans le temps convenable. M. McKENZIE informe la Chambre que la traduction française du Hansard serait mise demain entre les mains des députés.

L'HON. M. BLAKE présente un bill pour permettre aux compagnies de chemins de fer de construire leurs chemins sur les cours d'eau navigables. Cet acte s'applique aux chemins de fer déjà construits comme à ceux qui le seront.

M. DOMVILLE s'informe si les villes auront le droit d'empêcher les compagnies de construire des ponts sur certains cours d'eau.

M. BLAKE lui répond que le bill pourvoit à ce que, après avis publié dans un journal de l'endroit, les villes puissent empêcher la construction de ponts par les compagnies de chemins de fer.

M. TUPPER demande si le gouvernement mettra devant la Chambre un état de la somme d'argent appartenant au Canada, entre les mains des agents financiers ou des banquiers du Canada ou de leurs agences en Angleterre, le quinzeième jour de juin dernier et aujourd'hui.

M. DOMVILLE s'informe si le gouvernement a l'intention de spécifier aussi les sommes ne portant pas intérêt et le taux de l'intérêt sur chacune des autres sommes d'argent.

L'HON. M. CARTWRIGHT s'objecte à la question, mais dit que l'état sera mis devant la Chambre.

M. FRÉCHETTE s'informe si le gouvernement a l'intention de vendre une partie des terrains publics réservés pour des fins militaires dans le comté de Lévis.

L'HON. M. McKENZIE ne comprend pas pourquoi l'hon. député fait cette question. Si le gouvernement croit que ces terrains doivent être vendus, il prendra pour cela les moyens ordinaires.

En réponse à M. Cimon, l'hon. M. McKENZIE dit que le gouvernement n'a pas l'intention de subventionner les chemins de fer dans la province de Québec.

En réponse à M. Rouleau, l'hon. M. McKENZIE dit que le gouvernement n'a pas l'intention d'adopter une loi pour empêcher les bateaux qui traversent durant l'hiver entre Québec et Lévis, de esser le pont de glace qui s'y forme chaque année.

M. MASSON demande si le gouvernement a l'intention de prendre les mesures propres à assurer la construction d'une voie ferrée pour relier Portage du Fort au terminus projeté du chemin de fer du gouvernement, avec la partie subventionnée du Canada Central.

L'HON. M. McKENZIE dit que le gouvernement a reçu des pétitions ce sujet et qu'il est disposé à considérer d'un oeil favorable tout ce qui peut se rattacher à ce projet.

M. CASORAIN demande au gouvernement s'il connaît le fait que le gouvernement de la province de Québec octroie par lettres patentes à des particuliers, le droit de propriété sur des lots de grève sur le St. Laurent entre les lignes de haute et basse mer, et même au delà du niveau de la marée basse, dans les eaux navigables et les ports du St. Laurent; et si oui, le gouvernement fédéral reconnaît au gouvernement local le droit d'agir ainsi?

L'HON. M. SMITH dit que le gouvernement n'a ni correspondances ni documents à ce sujet.

M. DYMOND demande si le gouvernement a pris les mesures nécessaires pour donner plus d'effet aux dispositions de l'acte d'extradition entre le Canada et les Etats-Unis.

L'HON. M. BLAKE dit qu'il y a eu des correspondances d'échangées à ce

sujet, et que si l'hon. député le désire, il le lui soumettra. M. MASSON propose que le second rapport du comité des impressions au sujet de l'impression des débats, soit adopté.

M. DELORME propose en amendement que la Chambre s'en tienne à la motion faite par le comité et que le comité reçoive instruction de s'assurer toute l'aide nécessaire pour que la traduction se fasse promptement.

Il s'ensuit une discussion et un vote sur l'amendement de Delorme qui est adopté par 96, contre 64. Majorité, 32. Voici la division:

Pour—MM. Archibald, Aymer, Blain, Barthe, Bernier, Bertram, Biggar, Blackburn, Blain, Blake, Borden, Borow, Bourrass, Bowman, Boyer, Brouse, Burk Burpee (St. Jean), Carmichael, Cartwright, Casey, Casgrain, Cauchon, Charlton, Chevill, Christie, Church, Cockburn, Cook, Davies, Dawson, Delorme, D. St. George, Devlin, Dymond, Ferris, F. St. Fleming, Flynn, Forbes, Fréchette, G. J. G. Smith, Gibson, Gillmor, Gordon, Goudge, Hagar, Hall, Higginbottom, Holton, Horton, Huntington, Jasté, Jones (Halifax), Killam, Kirk, Laflamme, Laird, Lespé, Landerkin, Langlois, MacDougall (Elgin), MacDougall (Renfrew), MacKay (Cap Breton), MacKerzie, McCraney, McGreor, McLeod, McNeil, Metcalfe, Mills, Norris, Oliver, Paterson, Pelletier, Perry, Pettis, Piché, Poirer, Richard, Robillard, Ross (P. E.), Satcherd, Scriver, Skinner, Smith (P. E.), Smith (Selkirk), Smith (Westmorland), Soudr, Storton, Trow, Thibodeau, Vail, Workman, Yeo et Young.—96.

Contre—MM. Baby, Ballantyne, Banchet, Bowell, Cameron (Cardwell), Cameron (Victoria), Caron, Cimon, Colby Coupal, Currier, Cuthbert, Desjardins Dewdney, Domville, Farrow, Ferguson, Fleisher, Fraser, Gaudet, Gill, Haggard, Hawwood, Hurteau, Jones (Léves), Kirkpatrick, Langevin, Lanthier, Little, Macdonald (Kingston), Macdonald (Toronto), Macdonald (C. B.), MacDougall (Trois-Rivières), McKay (Coches), McMillan, McCallum, McQuade, Masson, Mitchell, Moffat, Monteith, Moutplaisir, Mousseu, Oumet, Palmer, Pilonneau, Plait, Plumb, Pope, Robinson, Robitaille, Rochester, Roscoe, Rouleau, Short, Stephenson, Thompson (Caribou), Tupper, Wallace (Norfolk), White (Hastings), White (Renfrew), Woods, Wright (Ottawa), Wright (Pontiac)—64.

Scène du soir. A la séance du soir, M. Perry demande un exposé des mesures prises par le gouvernement pour ouvrir des communications régulières par bateau à vapeur pendant la saison d'hiver entre l'île Prince Edouard et la terre ferme.

Le bill intitulé acte pour amender l'acte 37 Victoria, chap. 51, intitulé acte pour incorporer les chambres de commerce de la Puissance, subit sa seconde lecture.

Seconde lecture du bill intitulé acte pour amender l'acte 38 Victoria chapitre 42 concernant le transport des bateaux par chemins de fer ou autrement dans les limites du Dominion.

Le débat recommence sur la motion de M. Orton demandant la nomination d'un comité pour s'occuper des intérêts agricoles, puis est ajourné.

Seconde lecture du bill pour amender l'acte 37 Victoria, chapitre 51, intitulé acte pour incorporer les chambres de commerce de la Puissance, subit sa seconde lecture.

Le débat recommence sur la motion de M. Orton demandant la nomination d'un comité pour s'occuper des intérêts agricoles, puis est ajourné.

Seconde lecture du bill pour amender l'acte 37 Victoria, chapitre 51, intitulé acte pour incorporer les chambres de commerce de la Puissance, subit sa seconde lecture.

Le débat recommence sur la motion de M. Orton demandant la nomination d'un comité pour s'occuper des intérêts agricoles, puis est ajourné.

Seconde lecture du bill pour amender l'acte 37 Victoria, chapitre 51, intitulé acte pour incorporer les chambres de commerce de la Puissance, subit sa seconde lecture.

Le débat recommence sur la motion de M. Orton demandant la nomination d'un comité pour s'occuper des intérêts agricoles, puis est ajourné.

Seconde lecture du bill pour amender l'acte 37 Victoria, chapitre 51, intitulé acte pour incorporer les chambres de commerce de la Puissance, subit sa seconde lecture.

Le débat recommence sur la motion de M. Orton demandant la nomination d'un comité pour s'occuper des intérêts agricoles, puis est ajourné.

Seconde lecture du bill pour amender l'acte 37 Victoria, chapitre 51, intitulé acte pour incorporer les chambres de commerce de la Puissance, subit sa seconde lecture.

Le débat recommence sur la motion de M. Orton demandant la nomination d'un comité pour s'occuper des intérêts agricoles, puis est ajourné.

Seconde lecture du bill pour amender l'acte 37 Victoria, chapitre 51, intitulé acte pour incorporer les chambres de commerce de la Puissance, subit sa seconde lecture.

Le débat recommence sur la motion de M. Orton demandant la nomination d'un comité pour s'occuper des intérêts agricoles, puis est ajourné.

Seconde lecture du bill pour amender l'acte 37 Victoria, chapitre 51, intitulé acte pour incorporer les chambres de commerce de la Puissance, subit sa seconde lecture.

Le débat recommence sur la motion de M. Orton demandant la nomination d'un comité pour s'occuper des intérêts agricoles, puis est ajourné.

devenir un cliché dont on se servira toujours contre mes amis politiques, dans le but de les faire passer pour des ennemis du clergé.

Voici la vérité exacte sur ce que j'ai fait dans les contestations d'élections auxquelles j'ai été mêlé comme avocat: le nom du clergé ne se trouve même pas mentionné dans les pétitions que j'ai rédigées, vous y trouverez simplement l'ajout que le défendeur pour lui-même et par ses agents s'est rendu coupable d'INFLUENCE INDUE.

En faisant cette allégation, je me suis rendu coupable de libéralisme catholique, vous devez admettre que les ministres du gouvernement de Québec, et compris M. de Boucherville, et la législature locale toute entière, tombent beaucoup plus que moi encore sous le coup de votre condamnation.

Vous n'ignorez pas, en effet, que l'Acte Electoral de Québec a été adopté par cette législature à la suggestion du ministère de Boucherville. Or la clause 28 de cet acte contient ce qui suit: "Seront réputés avoir commis l'acte appelé INFLUENCE INDUE, et passibles, en conséquence, d'une amende de \$200 ou d'un emprisonnement de six mois à défaut de paiement.

Proposé par J. B. Rousseau, Ecuyer, secondé par A. E. Brassard, éc. : Que les affaires judiciaires du District de Richelieu, étant nombreuses et importantes, exigent au chef-lieu la présence continue d'un juge de la Cour Supérieure...

Proposé par A. Gagnon, Ecuyer, secondé par L. A. DeBlais, Ecuyer : Que l'Honorable Ministre de la Justice pour la Puissance du Canada et l'Honorable Juge en Chef de la Province de Québec soient priés humblement de pourvoir au remplacement de l'Honorable Juge Lonsinger, durant le congé de ce dernier...

Le général Schenk, ambassadeur américain à Londres, est parti samedi de Liverpool pour New-York. Le steamer Bathonia de la Nouvelle-Orléans, parti pour Liverpool le 2 février, a été en mer. L'équipage a pu se sauver et est arrivé à Southampton.

Des nouvelles de la Côte d'Or nous apprennent que le feu a détruit près de la moitié de la ville de Little Popo le 1er février dernier.

Il est rumored qu'un décret du ministre publié sous peu mettra à néant l'ordre du ministre de la guerre, appelant sous les armes les milices de réserve.

Une grande bataille a eu lieu hier près de Dabra, l'armée turque a perdu 800 hommes. Les insurgés viennent de lancer un manifeste rejetant toutes propositions de paix.

Il est rumored qu'un décret du ministre publié sous peu mettra à néant l'ordre du ministre de la guerre, appelant sous les armes les milices de réserve.

La nouvelle annoncée l'autre jour que le Khokan s'annexait à la Russie est prématurée.

FAITS DIVERS. BOND A PATRIE. — Le corps de musique de la Batterie B, jouera demain, samedi, de 8 à 10 heures p. m. les morceaux suivants :

Beurre frais, do 0.22 à 0.25. Fromage, par livre, 0.13 à 0.14. Œufs, par douzaine, 0.28 à 0.35. Sucre d'érable, par livre, 0.10 à 0.11. Pommes par quart, 4.00 à 6.00.

PRODUITS EN GROS DE MONTREAL. Jeudi, 3 mars 1876. Farine — Recettes 1793 qrs. Extra Supérieure 5 1/2 à 5 20; Extra 4 90 à 4 85; Fancy 4 70 à 4 75; Extra du Printemps 4 50 à 4 55; Superfine 5 30 à 4 75; Fine 3 75 à 3 80; Middling 3 70 à 3 75; Sacs de la Cité 2 40 à 2 45.

MARCHÉ DE NEW-YORK. 2 mars. Coton de haut, ventes à 12 1/2 pour Middling Upland.

Le général Schenk, ambassadeur américain à Londres, est parti samedi de Liverpool pour New-York. Le steamer Bathonia de la Nouvelle-Orléans, parti pour Liverpool le 2 février, a été en mer.

Des nouvelles de la Côte d'Or nous apprennent que le feu a détruit près de la moitié de la ville de Little Popo le 1er février dernier.

Il est rumored qu'un décret du ministre publié sous peu mettra à néant l'ordre du ministre de la guerre, appelant sous les armes les milices de réserve.

Une grande bataille a eu lieu hier près de Dabra, l'armée turque a perdu 800 hommes. Les insurgés viennent de lancer un manifeste rejetant toutes propositions de paix.

Il est rumored qu'un décret du ministre publié sous peu mettra à néant l'ordre du ministre de la guerre, appelant sous les armes les milices de réserve.

La nouvelle annoncée l'autre jour que le Khokan s'annexait à la Russie est prématurée.

FAITS DIVERS. BOND A PATRIE. — Le corps de musique de la Batterie B, jouera demain, samedi, de 8 à 10 heures p. m. les morceaux suivants :

Société Permanente de Construction des Artisans. AVIS. Les 25me, 26me, 27me et 28me approprations ont été déclarées pour M. J. B. Rousseau, Ecuyer, par le Conseil de la dite Société.

VENTE EN GROS D'UN FONDS DE BANQUEROUTE D'UNE Manufacture de Chaussures A OTTAWA. ACTE DE LA FAILLITE 1875. Dans l'affaire de ESKINE & THURSTON, Faillits.

Les soumissionnaires ont reçu instruction de vendre un bloc et en entier, par soumission la Poste de Banqueroute des Faillites ci-dessus mentionnées, comme suit :

10. Immeuble, consistant en Manufacture à Ottawa. 20. Stock, Machines et Aménagement de Bureau, d'après l'inventaire \$1,198.83. 30. Livres des Dettes, Billets, d'après l'inventaire, \$4,49.47.

POISSON! POISSON! BARENG DU LABRADOR, MORUE VERTE, ANGUILE, SAUMON, MORUE SECHE, etc.

UN ASSOCIÉ. On demande UN ASSOCIÉ pour le commerce de Nouveautés. La Maison est établie depuis plusieurs années, le poste est un des meilleurs de la ville, étant situé dans un des quartiers où il se fait le plus d'affaires.

THOMAS MICHAUD & CIE., Libraire de St. Roch, Coin des rues Desjardins et St. Roch.

AVIS AUX MESSIEURS. Nous venons de recevoir notre première importation de NOUVELLES ETOFFES pour HABITS et PANTALONS pour le Printemps.

A LOUER. UNE MAISON en pierres à 2 étages, à St. Romuald, près de l'église. On poste d'affaires.

A LOUER. Ce beau poste d'affaires sous la surveillance de Honorable Messieurs de Bois, rue Saint-Jacques, avec grande voûte et à l'abri de la gelée.

Echange de Propriété. Quelqu'un qui désirerait laisser la ville pour se retirer à la campagne et qui aurait des propriétés ici à la ville et qui voudrait s'en débarrasser...

CORPORATION DE QUEBEC. CITE DE QUEBEC, DISTRICT DE QUEBEC. ASA VOIR. Règlement du Conseil de la Cité de Québec, aux fins de soustraire la somme de quatre-vingt-dix mille piastres au capital actions de la Compagnie du chemin de fer de Québec et Lac St. Jean.

La dite Corporation de la Cité de Québec a le plaisir de vous annoncer que le Conseil de la dite Cité, le 27 février 1876, a adopté les résolutions suivantes :

1. Le Conseil de la dite Cité de Québec a le plaisir de vous annoncer que le Conseil de la dite Cité, le 27 février 1876, a adopté les résolutions suivantes :

BOIS DE CHAUFFAGE. Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il a reçu des commandes de bois de chauffage, tels que : Écaille, Moineau, Écaille, etc.

BOIS DE CHAUFFAGE. Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il a reçu des commandes de bois de chauffage, tels que : Écaille, Moineau, Écaille, etc.

BOIS DE CHAUFFAGE. Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il a reçu des commandes de bois de chauffage, tels que : Écaille, Moineau, Écaille, etc.

BOIS DE CHAUFFAGE. Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il a reçu des commandes de bois de chauffage, tels que : Écaille, Moineau, Écaille, etc.

BOIS DE CHAUFFAGE. Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il a reçu des commandes de bois de chauffage, tels que : Écaille, Moineau, Écaille, etc.

BOIS DE CHAUFFAGE. Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il a reçu des commandes de bois de chauffage, tels que : Écaille, Moineau, Écaille, etc.

AMONCES NOUVELLES. COMPAGNIE D'ASSURANCE NATIONALE MONTREAL. CAPITAL \$2,000,000. DIRECTEURS : RICHARD WHITE, Ecuyer, de la "Gazette de Montréal"; ALPHONSE DESJARDINS, Ecuyer, M. P., Montréal; THOMAS E. FOSTER, Ecuyer, Eschavie, Montréal; E. H. BRUDEL, Ecuyer, M. D., Montréal; ALEXANDER SHANNON, Ecuyer, de A. H. Wood, Ecuyer, de la Compagnie d'Assurance Éthna, Toronto; PETER MCCALLUM, Esq., Colburn.

GRAND SACRIFICE DE MARCHANDISES DE PRINTEMPS ET DE L'ÉTÉ. Le soussigné a l'honneur d'informer ses pratiques et le public en général qu'il vendra à un grand sacrifice ses marchandises dont la qualité mérite de commander toute leur attention.

AVIS AUX MARCHANDS. Le soussigné a l'honneur d'informer ses pratiques et le public en général qu'il vendra à un grand sacrifice ses marchandises dont la qualité mérite de commander toute leur attention.

POISSON! POISSON! BARENG DU LABRADOR, MORUE VERTE, ANGUILE, SAUMON, MORUE SECHE, etc.

BOIS DE CHAUFFAGE. Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il a reçu des commandes de bois de chauffage, tels que : Écaille, Moineau, Écaille, etc.

BOIS DE CHAUFFAGE. Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il a reçu des commandes de bois de chauffage, tels que : Écaille, Moineau, Écaille, etc.

BOIS DE CHAUFFAGE. Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il a reçu des commandes de bois de chauffage, tels que : Écaille, Moineau, Écaille, etc.

BOIS DE CHAUFFAGE. Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il a reçu des commandes de bois de chauffage, tels que : Écaille, Moineau, Écaille, etc.

BOIS DE CHAUFFAGE. Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il a reçu des commandes de bois de chauffage, tels que : Écaille, Moineau, Écaille, etc.

BOIS DE CHAUFFAGE. Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il a reçu des commandes de bois de chauffage, tels que : Écaille, Moineau, Écaille, etc.

AMONCES NOUVELLES. COMPAGNIE D'ASSURANCE NATIONALE MONTREAL. CAPITAL \$2,000,000. DIRECTEURS : RICHARD WHITE, Ecuyer, de la "Gazette de Montréal"; ALPHONSE DESJARDINS, Ecuyer, M. P., Montréal; THOMAS E. FOSTER, Ecuyer, Eschavie, Montréal; E. H. BRUDEL, Ecuyer, M. D., Montréal; ALEXANDER SHANNON, Ecuyer, de A. H. Wood, Ecuyer, de la Compagnie d'Assurance Éthna, Toronto; PETER MCCALLUM, Esq., Colburn.

GRAND SACRIFICE DE MARCHANDISES DE PRINTEMPS ET DE L'ÉTÉ. Le soussigné a l'honneur d'informer ses pratiques et le public en général qu'il vendra à un grand sacrifice ses marchandises dont la qualité mérite de commander toute leur attention.

AVIS AUX MARCHANDS. Le soussigné a l'honneur d'informer ses pratiques et le public en général qu'il vendra à un grand sacrifice ses marchandises dont la qualité mérite de commander toute leur attention.

POISSON! POISSON! BARENG DU LABRADOR, MORUE VERTE, ANGUILE, SAUMON, MORUE SECHE, etc.

BOIS DE CHAUFFAGE. Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il a reçu des commandes de bois de chauffage, tels que : Écaille, Moineau, Écaille, etc.

BOIS DE CHAUFFAGE. Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il a reçu des commandes de bois de chauffage, tels que : Écaille, Moineau, Écaille, etc.

BOIS DE CHAUFFAGE. Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il a reçu des commandes de bois de chauffage, tels que : Écaille, Moineau, Écaille, etc.

BOIS DE CHAUFFAGE. Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il a reçu des commandes de bois de chauffage, tels que : Écaille, Moineau, Écaille, etc.

BOIS DE CHAUFFAGE. Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il a reçu des commandes de bois de chauffage, tels que : Écaille, Moineau, Écaille, etc.

BOIS DE CHAUFFAGE. Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il a reçu des commandes de bois de chauffage, tels que : Écaille, Moineau, Écaille, etc.

BON A SAVOIR

Pour la somme de UNE PIASTRE (\$1) il sera donné ou envoyé par la poste une recette pour faire de l'ENCENS NOIR qui se sèche en pas plus de 12 sous le gallon, garantissant qualité et pureté et très facile à faire. Un enfant peut la faire aussi bien qu'une grande personne. Adresses en envoyant une piastre:

J. VERNIER, Pharmacien, Porte St. Jean, Québec, 23 déc. 1875.

REVOLTE! AUX ARMES!!

LIQUIDATION.

Le sousigné desirant liquider son Stock promptement et vendant son Stock au détail, faire bénéficier le public et ses pratiques, surtout de la petite qui se vendait en vendant par Encens, fait connaître qu'il liquidera de cette manière, et qu'en conséquence à partir de

1er DECEMBRE

Le tout sera offert aux prix coûtant, même au bas du prix coûtant.

En outre de cela

EN DECEMBRE ET JANVIER

SIX SOUS

Par Piastre sera déduit sur tout achat au comptant et remis à l'acheteur

Ne manquez pas de profiter de cet avantage exceptionnel

Et veuillez entrer vous-même

E. J. DUBEAU, 1, rue de la Couronne, St. R.

N. B.—Tout ordre reçu jusqu'à 6 heures P. M., sera rempli et remis à domicile le même jour

A. & J. VEZINA

IMPORTATEURS DE Pianos et Harmoniums

Des célèbres maisons de HALLET, DAVIS & Co. Boston, H. JUSTIN BROWNE, Londres, CANADA ORGAN COMPANY, ETC., ETC.

32, rue St. Jean, Haute-Ville.

A & J. VEZINA viennent de recevoir directement de Paris, de la célèbre Maison Jérôme Thévoz & Lamy, un choix magnifique d'instruments et Accessoires de Musique.

VIOLONS de \$5 à \$50

FLUTES et CLARINETTES en Éténes et en Bois

CORDONS DE VIOLONS BREVETÉS en SOIE et ARGENT FOL, sur lesquels les MM. Vezina ont fait un choix spécialement fait en vue de violonistes

CORDONS DE HANDBASS, DE GUITARES, ETC., ETC.

TOUS LES INSTRUMENTS

Assortiment considérable et des plus variés de Musique en Feuilles, Méthodes pour tous les Instruments, etc., etc.

pour accord et réparations de Pianos, Flûtes, etc.

CLASSES DU SOIR

M. McSWEENEY

M. McSWEENEY, Professeur d'Anglais à l'École Normale-Laval, ouvrira à sa résidence privée, No. 2, rue Lavel, LUNDI, le 29 courant, une Classe Commerciale du soir

La tenue des livres en partie double et l'arithmétique pratique sont enseignées d'après les formules et les méthodes les plus récentes et les plus utiles dans les affaires.

Les élèves y participent au message appliqué aux Arts et Métiers seront aussi partie de l'enseignement.

Ceux qui veulent suivre le cours de M. McSWEENEY ont à retenir leur place de bonne heure, car il ne peut prendre qu'un nombre d'élèves limité.

Pour plus amples informations, s'adresser à la résidence privée de M. McSWEENEY, No. 2, rue Lavel, de 4 à 6 heures du soir.

M. McSWEENEY donnera des leçons particulières aux personnes qui le désireront.

Qu. déc. 24 nov. 1875—68

AVIS.

É. FALENT & Co. Tonnelliers, informent leurs amis et le public en général qu'ils ont ouvert un Atelier de Tonnellerie

à RUE SAINT-AUGUSTIN, No. 15, et qu'ils sont prêts à recevoir et exécuter toutes commandes quelconques dans leur ligne, et au plus bas prix possible.

Ils ont toujours en magasin, Quatre Barils, etc. Sont prêts à emballer tout ce qui leur est demandé.

Qu. déc. 3, juin 1875

Duprat, Delagrave & Co.

Agents d'Immeubles et Courtiers, No. 26, RUE ST. PIERRE.

Au-dessus des Bureaux de la Compagnie de Télégraphie de Montréal, se chargent de la vente, de l'achat et de la location de propriétés, des placements d'argent.

ET de l'obtention de la tree patentes, de la rédaction de bails et requêtes, de la traduction et surveillance d'impression, de tous documents, rapports, etc.

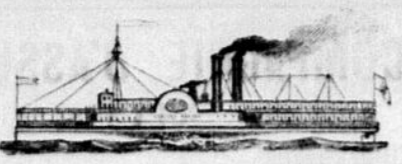
Qu. déc. 4 mai 1875.

Hareng de Labrador.

Les Sousignés, informent leurs amis et les marchands en général, qu'ils ont reçu une consignment de Hareng de Labrador No. 1 et ils les invitent à venir juger par eux-mêmes. Ils ont aussi en magasin Fleur de toutes sortes, Son, Gaudroie, Gru, Pois, Bie-d'Inde, Farine de Bie-d'Inde, Avoine, Lard Mince, Saindoux, etc., etc.

LAROCHE & Co., Marchands des Produits de l'Ouest, Rue St. Paul, Basse-Ville.

Qu. déc. 19 oct. 1875.



Traverse de Québec et Lévis.

Jusqu'à nouvel avis, le Vapeur PRINCE EDUARD, Capt. Desrochers, fera la traverse (et le temps et la glace le permettent) comme suit:

LAISSERA QUÉBEC LAISSERA LÉVIS

A. M. A. M.

7.30 7.00

8.30 8.00

9.30 9.00

11.30 10.00—Train de la

P. M. 1.00 11.00

2.00 12.00

3.00—Train de la

P. M. 4.30 4.00

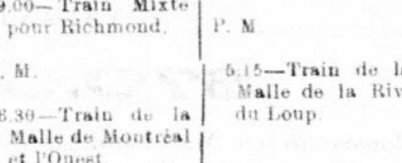
5.00 4.30

6.00 5.30

Les Dimanches et Jours de Fête un Bateau laissera Québec à 8 A. M., 10 A. M., Midi, 2 P. M., 4 P. M., laissera Lévis à 9 A. M., 11 A. M., 1 P. M., 3 P. M., 5 P. M.

Pour plus amples informations s'adresser au Bureau de la Cie. de Navigation à Vapeur du St. Laurent

A. GABOURY, Secrétaire, Québec, 28 déc. 1875.



Traverse du Grand-Tronc.

Jusqu'à nouvel avis, le Vapeur A. B. C. T. I. C., Capt. Samson, fera la traverse comme suit:

LAISSERA QUÉBEC LAISSERA POINTE-LEVIS

A. M. A. M.

7.00—Train de la

P. M. 6.15—Train de la

6.30—Train de la

Voyage inter-régional pour le Fret.

Pour plus amples informations s'adresser au Bureau de la Compagnie de Navigation à Vapeur du St. Laurent, Quai St. André.

A. GABOURY, Secrétaire, Québec, 28 déc. 1875.

DASTOUS, ST. LAURENT ET CIE., MARCHANDS QUINCAILLERS.

Huile Extra pour Engins.

Les sousignés, à leur Magasin, No. 50, RUE ST. PIERRE, offrent en vente à des conditions avantageuses, la célèbre HUILE EXTRA POUR ENGIN, laquelle est maintenue et entretue dans toutes les principales

Poêles.

Ils ont aussi en magasin un assortiment considérable de POÊLES à Bois et au Charbon, s'alimentant par eux-mêmes, des patrons les plus en vogue et de la dernière

Pompes Hydrauliques.

Egalemeut en magasin un stock considérable de POMPES HYDRAULIQUES (ne gâtant point) qui remplacent un puits

Extincteur King.

Ils désirent attirer l'attention spéciale sur leur stock des célèbres EXTINCTEURS KING, reconnus actuellement comme étant supérieurs à tous ceux qui sont en vogue.

Pompes à Vapeur de King.

Les sousignés sont aussi Agents pour les fameux POMPES A VAPEUR DE KING, et toutes commandes venant des départements de la fau, corporations municipales et autres sont traitées promptement et à des conditions libérales.

Peinture Glacée.

Ils ont Agents pour la vente de la célèbre PEINTURE GLACÉE patentée en

Tranche Brevetée.

Agents pour la vente des TRANCHES BREVETÉES de Ahearne & Walsh, pour couper le pain, la viande, légumes, etc., d'un genre inconnu jusqu'à ce jour.

DASTOUS, ST. LAURENT & CIE., MARCHANDS QUINCAILLERS.

No. 50, Rue St. Pierre, Québec, 18 oct. 1875.

Extrait Liquide de Bœuf Par Liebig.

Tout qui souffre de la faiblesse dans les cas de Dyspepsie, de Faiblesse d'Appétit et de l'Épilepsie Générale.

Poudre à Pâte de Cameron.

Cette Poudre contenant dans sa composition du beurre et des œufs, devrait être employée dans toutes les familles où la confection des Pâtisseries est de toute sorte.

Le Célèbre Condiment Nutritif de Cameron

A été reconnu supérieur à toutes les préparations en usage pour améliorer et rétablir l'état des Cheveux malades et fatigués, et leur donner de la vigueur.

LE JOURNAL DES ANNONCES

Quatre-vingt-dix-huitième Edition.

Contenant une liste complète de toutes les Villes des États-Unis, les Territoires et celles de la Puissance du Canada, ayant une population plus considérable que 5,000

ans d'après le dernier recensement, ainsi qu'une liste complète de plus de 300 journaux Allemands publiés aux États-Unis. Aussi, un article sur la manière d'annoncer; plusieurs taux des annonces dans différents journaux et tout ce qu'une personne qui commence à annoncer a besoin de savoir.

Adressez GEO. P. HOWELL & Co., 41, Park Row, New-York, 18 août 1875

La Compagnie Canadienne

CAOUTCHOUC

CONFECTIONNEUSE DES CEINTURES et COUVERTOIRES à l'Éponge, BOYAUX, PLÂQUES pour Joins de Machines à Vapeur, RESSORTS et TAMBOURS pour Chaudières de Fer, VALVES, GOMME pour Libraires, ANNEAUX pour la dentition, etc.

BOTTES et CLAUQUES en CAOUTCHOUC BOTTINES ou PARESSUS en FEUTRE AVEC CAOUTCHOUC, en grande variété.

Tous les ordres sont exécutés avec promptitude.

Bureau et Atelier : No. 272, Rue Ste. Marie.

F. SOHOLET, Administrateur, Montréal, 30 Jan. 1869—18

Tableau indiquant l'heure du Départ des Malles.

BUREAU DE POSTES, QUÉBEC, Février 1876.

Dus MALLES. Clons.

A. M. P. M. ONTARIO A. M. P. M.

5.00 Ottawa, par chemin de fer (C. P.)

5.00 Prov. d'Ontario, (s)

QUÉBEC

5.00 Atitubaska et T. Rivière, par chemin de fer, Sherbrooke, Lennoxville, Island Pond, Town de l'Est et Richmond, jusqu'à Montréal, par chemin de fer, tous les jours (s)

5.30 Trois rivières et Sorel, chemin de fer, tous les jours, (s)

5.30 Leodé, Mégantic, tous les jours, (s)

5.30 St. Gilles et St. Yvelin, mardi, jeudi et samedi (s)

5.30 Riv. du Loup, par chemin de fer et l'Est, tous les jours (s)

6.30 Montréal-Chaudière (s)

MALLES LOCALES

Contées de Beauce et Dorchester, tous les jours

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours

8.30 3.00 Bienville, Lauzon, St. Léonard, St. Jean (Indian Cove), 2 fois par jour

8.30 4.30 Québec-Sud, 2 fois par jour

1.00 New Liverpool, St. Jean Chrysostôme, 2 fois par jour

8.30 2.30 Spencer Cove, 2 fois par jour

8.30 2.30 Sauveroy et St. Roch, 4 fois par jour

9.00 Bergeville et Cap-Rouge

9.00 Riv. Sud (ouest), St. Nicolas jusqu'à Bicancourt, tous les jours

9.00 Riv. Nord (ouest), Ste. Foye et Trois-Rivières, par terre, tous les jours

9.00 Riv. Nord (est), par terre, Beauport, Chute Montmorency, Murray Bay, Chicoutimi, tous les jours

9.00 Riv. St. Charles, par terre, Beauport, Chute Montmorency, Murray Bay, Chicoutimi, tous les jours

10.00 Valcartier et Lorette, mercredi et samedi

10.00 Laval et Lac Beauport, mercredi et samedi

10.00 Charlebourg et Lorette, tous les jours

10.00 St. Stephen, samedi

BAIE DES CHALEURS

4.30 Matapédia, Cross Point, Maria, Campbellton, Woodstock, Whiteville, tous les jours

8.00 Riv. St. Charles, par terre, tous les jours

8.00 Riv. St. Charles, par terre, tous les jours

8.00 Riv. St. Charles, par terre, tous les jours

8.00 Riv. St. Charles, par terre, tous les jours

8.00 Riv. St. Charles, par terre, tous les jours

8.00 Riv. St. Charles, par terre, tous les jours

8.00 Riv. St. Charles, par terre, tous les jours

8.00 Riv. St. Charles, par terre, tous les jours

8.00 Riv. St. Charles, par terre, tous les jours

8.00 Riv. St. Charles, par terre, tous les jours

8.00 Riv. St. Charles, par terre, tous les jours

8.00 Riv. St. Charles, par terre, tous les jours

8.00 Riv. St. Charles, par terre, tous les jours

8.00 Riv. St. Charles, par terre, tous les jours

8.00 Riv. St. Charles, par terre, tous les jours

8.00 Riv. St. Charles, par terre, tous les jours

8.00 Riv. St. Charles, par terre, tous les jours

8.00 Riv. St. Charles, par terre, tous les jours

8.00 Riv. St. Charles, par terre, tous les jours

8.00 Riv. St. Charles, par terre, tous les jours

8.00 Riv. St. Charles, par terre, tous les jours

8.00 Riv. St. Charles, par terre, tous les jours

CADEAUX DE NOËL

JOUR DE L'AN.

A l'occasion des Fêtes, les sousignés ont l'honneur d'informer le public qu'ils vendront à un bon marché qui défie toute compétition de BIJOUTERIES, etc., des meilleures maisons européennes.

Le public trouvera à leur établissement le choix le plus varié de Montres, Bijouteries, Argenteries, etc.

Une visite est respectueusement sollicitée.

C. DUQUET & CIE.

Québec, 23 déc. 1875.

La dernière merveille.—La pierre la plus précieuse du monde.

La Pierre à Parfumer Brézillienne

Souffrances de Parfums AU SUD DU BRÉZIL.

Parfum le plus délicat et en même temps comode le plus puissant.

Mise dans une boîte à gants ou à monochiens, elle parfume d'une manière exquise le contenu. Écrite sur soi, elle répand une odeur délicieuse sur toute la personne.

CIE. DE CRAYONS AIGLES

NOUVELLEMENT INVENTÉS, ENCRE et CRAYON à IMPRIMER

Patente demandée pour CRAYONS DE PLOME, ENCRE à COPIER, ENCRE à ÉCRIRE, PLUMES et PORTE PLUMES, INDELIBLES pour MARQUER le LINGE

Tous combinés en un seul. Vendus en gros et en détail chez JOSEPH O. LABBE & Co., Agents Généraux et Exécuteurs, Québec, 3 déc. 1875.

LE CHEMIN DE FER

LEVIS & KENNEBEC.

Tableau des Heures de départ et d'arrivée.

TRAIN A PASSAGER ET DU FRET

Laissera la rue St. Henri, Lévis, tous les jours (Les Dimanches exceptés) à 4.00 P. M., arrivant aux stations intermédiaires et arrivant à la 2e station Scott à 6.30 P. M.

Retour, il laissera la Junction Scott à 7.00 A. M., arrivant à Lévis à 9.05 A. M.

Pour plus amples informations s'adresser au Bureau du Subintendant, rue St. Henri, Lévis, ou au Bureau des Conducteurs, No. 71, rue St. Pierre, Québec.

LAROCHELLE & SCOTT, Contracteurs, W. C. HALL, C. L. & K. O. L. & K. Québec, 9 déc. 1875.

MUSIQUE! MUSIQUE!

Musique à bon marché pour le Million.

Le sousigné ayant acheté du Syndic Officiel le stock entier du célèbre Emporium de Musique H. A. C. FUCHS & CIE., RUE ST. JEAN,

se propose de le vendre à un bon marché extraordinaire au comptant. Les Professeurs, les Propriétaires de Salles, Concerts, etc., trouveront un grand avantage en venant examiner ce stock, qui est presque nouveau, ayant été choisi personnellement par l'ex-propritaire depuis le commencement de dix-huit mois dernier.

Le stock des Soix. de Piano, Duo, etc., étant sans contredit le plus considérable de la ville, on se propose—si le nombre de souscription est suffisant d'établir une Bibliothèque Musicale de Prêt!!!

Souscription annuelle \$5 payable d'avance. Pour plus amples détails, s'adresser au Magasin.

R. MORGAN, 16, rue de la Fabrique, Québec, 26 nov. 1875.

ATTENTION!

BONNE AFFAIRE

Achats de Nouveautés.

10 PAR CENT D'ESCOMPTE

Accordée sur tout Achat AU COMPTANT

J. LAMB,

No. 8, rue St. Jean, en dehors.

On prie les acheteurs de faire une visite au magasin et d'examiner les effets. On trouvera là le meilleur marché de Québec.

J. LAMB, Québec, 19 nov. 1875—3m

DR. A. VALLEE,

14, RUE DU PALAIS,

Ancienne résidence de feu le Dr. L. J. Roy

Québec, 5 juillet 1875—6mp

GRANDE OUVERTURE DE L'AUTOMNE. MARCHANDISES SECHES EN ABONDANCE.

Trente-six mille chelins de récompense pour être distribués au public, d'ici au premier janvier 1876.



UN CHELIN PAR PIASTRE

En a-t-on jamais, ils se proposent d'en offrir deux cents; le premier est de 100 chelins, et le second de 100 chelins, pour être distribués au public, d'ici au premier janvier 1876.

MAISON JACQUES-CARTIER

qui vous offre un CHELIN PAR PIASTRE. Les sousignés ont l'honneur d'informer le public qu'ils vendront à un bon marché qui défie toute compétition de BIJOUTERIES, etc., des meilleures maisons européennes.

Le public trouvera à leur établissement le choix le plus varié de Montres, Bijouteries, Argenteries, etc.

Une visite est respectueusement sollicitée.

H. GAGNON & CIE.

30, Maison Jacques-Cartier, rue de la Couronne, Québec, 25 octobre 1875.

AVIS AU PUBLIC.

La grande vente de Marchandises Sèches au détail chez T. ELZ GIFFARD, rue de la Couronne, 33, commencera MAINTENANT. Le public est informé que les effets sont réduits à moitié prix et seront vendus en réserve pour argent comptant, tels que: Tweeds, Draps, Cas